Bulletin municipal

STEINBRUNN-LE-HAUT

OBERSTEIBRUNN

Janvier 2017 - N°18

• MOT DU MAIRE

CHÈRES STEINBRUNNOISES, CHERS STEINBRUNNOIS,

C'est pour moi un immense plaisir de pouvoir vous communiquer, par le biais de ce bulletin, les projets de cette nouvelle année mais également de vous informer sur l'actualité communale et les évènements et réalisations passés.

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté des Communes du Pays de Sierentz n'existe plus. Nous faisons désormais partie de la nouvelle agglomération créée par la fusion de trois communautés: la Communauté d'Agglomération des 3 Frontières, la Communauté des Communes de la Porte du Sundgau et la Communauté des Communes du Pays de Sierentz.

Cette agglomération se nomme **SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION Alsace 3 Frontières**, plus simplement **SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION.**

Bien sûr, par cette fusion notre centre se situe bien au sud, vers Saint-Louis, ville satellite du voisin bâlois, mais qui fédère une agglomération de 40 communes et quelques 75'000 habitants. Tous les services ne seront pas délocalisés vers le sud. Ils resteront bien présents à Sierentz, dans les locaux de «feu» la COMCOM. La gouvernance sera mise en place très prochainement et le travail en commun pourra commencer. C'est un beau challenge que de pouvoir participer à la création, au développement et au rayonnement de cette nouvelle agglomération. Ce ne sera pas simple. Une telle fusion ne s'improvise pas, mais je ferai en sorte que Steinbrunn-le-Haut soit représenté au mieux dans SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION.

Petite rétrospective 2016:
Nous avons connu un printemps pluvieux qui ne nous a guère épargnés, avec des flots réguliers qui ont envahi nos rues, rarement de façon grave. Le pire a pu être évité le 08 juin grâce aux travaux réalisés il y a quelques années dans la rue du Château. Un grand merci aux bénévoles et à nos pompiers pour leur intervention et le nettoyage des rues impactées.

Ces pluies à répétition ont relancé la discussion d'une éventuelle 4ème retenue dans le «GISCHGRABEN». L'étude est menée par le service environnement du Conseil Départemental moyennant l'intervention de M.Adrian, Conseiller Départemental et Maire de Landser. En concertation avec la Chambre d'agriculture, nous avons organisé des rencontres avec les agriculteurs pour échanger sur les diverses techniques culturales et les assolements réalisés en commun afin de ralentir le ruissellement des eaux. Toutes ces pluies ont bien sûr entraîné la dégradation des chemins ruraux qui ont été réaménagés cet automne.

Nous avons également effectué divers travaux d'aménagement dans la rue Principale, en particulier la sécurisation du carrefour de la Mairie afin que le Conseil Départemental puisse entreprendre la réfection de la couche de roulement de la RD dans des conditions optimales.

L'investissement de l'année fut l'acquisition d'un nouvel engin. L'ancien, usé par l'âge, a été mis à la retraite et remplacé par un flambant neuf. Depuis le mois d'août, Jean-Christophe Mengis, notre agent, sillonne les rues de notre cité dans «son» beau tracteur orange.

Le PLU a été mis en révision par prescription fin 2015. Nous vous informerons des évolutions lors de réunions publiques.

La journée citoyenne a été une nouvelle fois une belle réussite, avec la participation de 80 bénévoles prêts à relever leurs manches pour participer à l'embellissement de leur commune et réaliser un geste citoyen. Merci à tous pour ces quelques heures au profit de toute la communauté. Je vous attends aussi nombreux sinon plus, lors de la prochaine journée citoyenne. L'équipe vous informera en temps voulu.

En fin d'année, le Téléthon organisé conjointement entre les associations et la municipalité fut un gros succès. Vous avez été nombreux à y participer.

Pour 2017, quelques projets sont en préparation: la rue des Loups sera refaite à neuf (assainissement, enfouissement des réseaux, enrobé), le PLU et la mise aux normes du cimetière suivront leurs cours. La rénovation des stèles au cimetière devient plus qu'urgente.

Comme vous pouvez le constater, l'équipe municipale tente de faire avancer notre village pour le bien vivre à Steinbrunn-le-Haut, ce qui n'est pas simple sachant que l'État réduit chaque année son soutien financier si nécessaire à nos projets.

MOT DU MAIRE

Par le biais de ce bulletin je tiens également à saluer les nouveaux habitants de notre commune. N'hésitez pas à venir participer aux différentes animations et festivités dans notre village !

Pour finir, je veux remercier du fond du cœur, toutes les personnes qui ont aidé bénévolement notre agent à effectuer des travaux dans le village. J'invite les personnes qui ont du temps libre ou des idées, à venir lui prêter main forte de temps en temps.

Je vous donne rendez-vous le **07 janvier 2017 à 19h00** pour les habituels vœux de la municipalité.

Le conseil municipal et moi même vous présentons tous nos vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette année 2017.

Votre Maire,
Vincent STRICH

Directeur de la publication : Vincent Strich
Crédit photos : les présidents des associations, les directrices des écoles maternelle et élémentaire, le directeur du périscolaire, l'équipe municipale, Noël Keiflin, Claude et Lionel Woreth
Dépôt légal : janvier 2017
Charte graphique : 3quatre.com - Jérôme Pruvot
Impression : la mairie de Steinbrunn-le-Haut

SOMMAIRE

Finances 4
Travaux 5-6
Fibre optique 7
Distinctions 8
Vie au village 9-10-11
Commémoration du souvenir 12
Journée des seniors 13
Etat civil 14-15
Périscolaire 16-17
Ecoles 18-19
Associations 20-21-22-23
Téléthon 24
Sapeurs-pompiers 25
Infos 26-27-28
Jeu 29
PLU 30
Coulées de boue 31
Vie citoyenne 32-33
Brigade verte 34
Renseignements utiles 35

• FINANCES ET BUDGET 2016

Comme chaque année, la préparation budgétaire est discutée en fin d'année N-1 par la Commission Finances pour être proposée au vote lors de la séance du Conseil Municipal de Mars. Beaucoup de projets sont avancés mais jusqu'à la concrétisation, il y a encore du chemin … les budgets ne sont pas extensibles : les dotations baissent, les subventions se raréfient, les taux diminuent et la municipalité fait au mieux chaque année pour ne pas avoir à augmenter les impôts…

En 2016, il y a eu moins de travaux en investissement que l'an passé, nous avions toutefois prévu une ligne budgétaire en recettes d'investissement pour contracter un emprunt s'il devait s'avérer nécessaire mais finalement nous avons pu faire sans…
Ce ne sera peut-être pas le cas en 2017 car de nouveaux projets sont proposés pour faire avancer la dynamique de notre village.

Les réalisations de l'année 2016 :

- Démarrage de l'étude de révision de notre PLU
- Nouvelles plaques de rues bilingues
- Achat d'un nouveau tracteur
- Travaux de voirie avant réfection du macadam sur la RD 6 bis
- Installation de feux tricolores pour la sécurisation du carrefour

Pour le Budget Eau/Assainissement :
Le prix de l'eau et le montant des taxes sont inchangés en 2016 par rapport à l'année 2015. Seul le Syndicat d'assainissement de Dietwiller a appliqué une petite augmentation sur la redevance, comme il l'avait annoncé préalablement.

Le réseau d'eau est certes vieillissant mais nous n'avons pas eu à déplorer de réparations importantes au cours de cette année.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1	Prestations de services et fournitures	72 819,62 €
2	Charges de personnel, charges sociales, emplois-jeunes, mutuelle, indemnités des élus et indemnités du Trésorier	129 244,83 €
3	Honoraires	3 939,60 €
4	Contributions obligatoires + subventions + FNGIR	106 524,14 €
5	Assurances	9 167,76 €
6	Charges financières	8 076,07 €
7	Charges exceptionnelles	1 950,00 €
8	Périscolaire et extrascolaire	51 923,69 €
	TOTAL	**383 645,71 €**

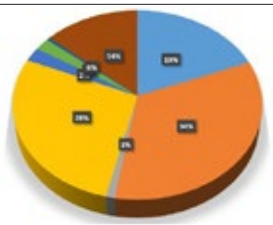

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1	Produit des services (conc. cimetière, loc. chasse, vente bois…)	27 331,83 €
2	Impôts et taxes	204 537,19 €
3	Dotations et participations	192 503,62 €
4	Autres produits de gestion courante	12 877,10 €
5	Reversement CEJ	/
	TOTAL	**437 249,74 €**

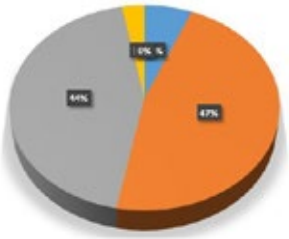

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1	Travaux de voirie	91 518,02 €
2	Matériel et outillage	1 085,80 €
3	Remboursement prêts	43 603,35 €
4	Matériel incendie	1 656,87 €
5	Achat tracteur	56 000,00 €
6	Plantations	448,21 €
7	Frais d'études	19 134,00 €
	TOTAL	**213 446,25 €**

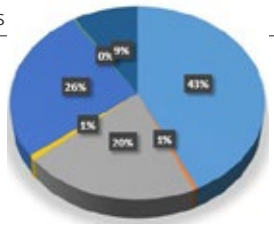

RECETTES D'INVESTISSEMENT

1	Ressources propres (FCTVA, TA, …)	105 461,29 €
2	Excédent de fonctionnement	90 303,95 €
3	Amortissement subventions	1 950,00 €
4	Subventions	20 167,00 €
5	Autres	10 199,47 €
	TOTAL	**228 081,71 €**

RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE

Depuis quelques temps déjà, le revêtement de la route Départementale 6 bis présentait quelques signes d'usure, des trous étaient en formation et rendaient la circulation dangereuse dans la traversée de notre village sans compter le bruit amplifié par le passage des voitures, camions et autres véhicules ; traversée dangereuse pour les cyclistes également, contraints de «slalomer» pour éviter les imperfections de la route !

Des riverains nous ont signalé cette situation et dans le même temps, les techniciens du Département ont sollicité notre avis. Nous avons immédiatement donné notre accord même si cela engendrait des coûts à notre charge et non prévus budgétairement. Il a fallu faire des mises à niveau de «fil d'eau» et caniveaux, créer des aménagements d'entrée «bateau» pour une sécurisation de traversée de la chaussée et procéder à la pose de dalles podotactiles, obligatoires dans les nouveaux aménagements «accessibilité» notamment pour les personnes malvoyantes.

Les travaux de mise en conformité ont été réalisés au mois de Juillet par l'Entreprise locale de Travaux Publics Serge DENTZ. La Société COLAS a pu procéder à la réfection de la couche de roulement début Septembre.

• TRAVAUX

AUX FEUX !

Que les pompiers se rassoient tranquillement, leur présence n'est pas requise...

Les feux concernés sont les feux de circulation nouvellement installés dans la commune. La sécurisation de la traversée du village est une préoccupation de tous et de tout temps.

Afin de briser la vitesse dans le village, la décision a été prise d'installer des feux au croisement de la rue Principale avec les rues de Flaxlanden et des Seigneurs.

Cette solution a été choisie en raison de la proximité de l'école et de l'accueil périscolaire mais aussi afin de faciliter le trafic des bus transportant nos enfants.

La commune a choisi l'option «Vert Récompense» jugée plus juste et plus pertinente. En effet qui n'a pas dû s'arrêter à un feu «sanction» passé au rouge suite au passage de la voiture qui roulait (trop vite) devant vous, et qui elle bien sûr ne s'est pas arrêtée ?

Cette option «récompense» le conducteur qui respecte les 50 km/h maxi, en faisant passer au vert le feu qui est au rouge par défaut.

La priorité à droite qui fait loi dans la traversée du village reste valide puisque l'arrivée d'une voiture des rues de Flaxlanden ou des Seigneurs fait passer les feux au rouge sur la route principale afin que ces automobilistes soient prioritaires dans l'ordre de passage.

Ces feux sont en fonctionnement depuis le 9 novembre et bien que certains d'entre nous aient déjà remarqué quelques irrespects de cette nouvelle signalisation, nous comptons sur la collaboration de tous pour faire en sorte que la traversée de notre village soit la plus sûre possible.

«Les travaux relatifs à l'installation de ces feux tricolores ont été réalisés par l'entreprise locale de Réseaux Secs ETPE.»

LA FIBRE OPTIQUE PRÉVUE EN 2018 •

LE TRÈS HAUT DÉBIT À STEINBRUNN-LE-HAUT

Dans le cadre de la mission que lui a confiée la Région Grand Est, la société ROSACE est chargée de déployer la fibre optique sur plus de 700 communes en Alsace, entre 2017 et 2022.

La société ROSACE a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau fibre optique en Alsace (Haut-Rhin et Bas-Rhin).

Rosace assure l'interface entre la Région Grand Est et les Fournisseurs d'Accès Internet, au bénéfice des particuliers et des entreprises.

Le réseau de fibre optique sera déployé dans **700 communes** et plus de **370 000 foyers**, équipements publics et entreprises d'ici 2022.

Le déploiement du réseau ROSACE est prévu en deux phases :
Première phase jusqu'en 2018, pour couvrir les communes mal desservies en ADSL (communes où le débit pour au moins 50% des prises téléphoniques est inférieur à 2 Mbits/s). La seconde phase de déploiement s'étalera jusqu'en 2022.

La fibre optique, c'est quoi?
La fibre optique permet de véhiculer l'information sur de longues distances et à des débits très élevés. C'est l'utilisation de lasers qui permet de transporter l'information.

La fibre fut utilisée dans un premier temps au sein des réseaux internationaux et au cœur du réseau des opérateurs nationaux. Elle s'est approchée ensuite de l'abonné en allant collecter les NRA et les stations hertziennes, permettant alors d'augmenter les débits pour l'utilisateur final.

Aujourd'hui, que ce soit pour les professionnels ou les particuliers, la fibre s'invite au sein même du local de l'abonné, offrant un ensemble de services fixes de nouvelle génération.

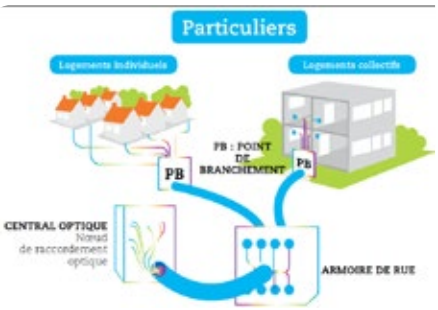

Les services aux usagers
Des besoins en débit de plus en plus importants.
L'internet et les technologies de l'information et de la communication font désormais partie de notre quotidien. Tous les membres de la famille s'y connectent, les usages se multiplient, souvent simultanément dans un même foyer. Chaque foyer compte en moyenne sept écrans, tous consommateurs de débit Internet.
Ces services qui simplifient et enrichissent notre vie de tous les jours sont de plus en plus gourmands en débit. Ils nécessitent aussi une transmission des données quasi instantanée et, parce qu'on ne se contente plus de recevoir de l'information, les mêmes débits pour envoyer des fichiers vers le cœur du réseau que dans l'autre sens.

Seuls les réseaux en fibre optique jusqu'au domicile sont à même d'apporter le Très Haut Débit nécessaire à ces services, c'est-à-dire des débits symétriques de 30 à 100 Mbit/s et au-delà.

Au contraire de l'ADSL, les performances de la fibre optique ne dépendent ni de la distance qui sépare l'abonné du central, ni des perturbations électromagnétiques alentour.

Les sites Internet : **www.rosacefibre.fr, www.objectif-fibre.fr, http://observatoire.francethd.fr, www.grandest.fr**

• DISTINCTIONS

MÉDAILLES DU TRAVAIL EN 2016

La médaille GRAND OR a été décernée à :

- Madame Martine STAMM, en qualité de Chargée de mission RH

La médaille OR a été décernée à :

- Madame Alice BROEGLIN, en qualité de Technicienne
- Monsieur Prosper BROEGLIN, en qualité d'Agent de maîtrise
- Madame Florence HIGELIN, en qualité de Technicienne de prestations
- Madame Pascale MEHR, en qualité de Responsable adjointe relation clients
- Madame Danielle SCHMUCK, en qualité d'Administrateur SI
- Madame Martine STAMM, en qualité de Chargée de mission RH
- Madame Michèle ZIMMER, en qualité de Technicienne paie

La médaille VERMEIL a été décernée à :

- Monsieur Raymond KELLER, en qualité d'Opérateur polyvalent UEP cariste logistique
- Madame Martine STAMM, en qualité de Chargée de mission RH
- Madame Michèle ZIMMER, en qualité de Technicienne paie

La médaille ARGENT a été décernée à :

- Monsieur Mathieu GROELLY, en qualité de Chef de produits
- Madame Caroline RIESEMANN, en qualité de Chargée de clientèle
- Madame Michèle ZIMMER, en qualité de Technicienne paie

MAISONS FLEURIES

Le 23 juillet dernier, la commission déléguée à l'embellissement du village a effectué sa traditionnelle tournée à travers les rues de Steinbrunn-le-Haut.
Ouvert à tous les habitants, le concours des maisons fleuries encourage les Steinbrunnois à contribuer à l'embellissement du village et à participer à l'amélioration de leur cadre de vie. Ne dit-on pas que «la qualité d'un bon jardinier c'est de se mettre à la place d'un promeneur» ?
Les membres de notre jury composé de la commission communale, de Mme Thérèse BOTTAN, de M. Thierry CHEVROT, et de M. Jean-Jacques EICHINGER ont pu le constater : à Steinbrunn-le-Haut, les bons jardiniers ne manquent pas à l'appel !
Les habitants du village ne ménagent pas leurs efforts. Et cela n'a pas échappé à notre jury chevronné. Une explosion de couleurs s'invite dans nos rues. Chacun a su apporter, encore cette année, sa touche personnelle pour rendre notre village agréable.

Nous tenons à remercier toute la population pour sa participation.

Félicitations à toutes et à tous et en particulier aux heureux lauréats :

PRIX ET VALEUR	MAISONS AVEC JARDIN	MAISONS ESPACE LIMITE
1er PRIX : 75 €	Mme HASSLER Agnès	M. et Mme Renzo CODIROSSO
2éme PRIX : 45 €	M. et Mme CHIANDET Jean-Claude	Mme WOLF et M. BAUER
3éme PRIX : 30 €	M. et Mme SAUBOIS Alain	Mme HIGELIN et M. BRISINGER
4éme PRIX : 25 €	M. et Mme JOESSEL Bertrand	M. et Mme TRITTER Maurice M. et Mme MEYER Etienne
5éme PRIX : 15 €	M. et Mme MARTIN Georges M. et Mme ENDERLIN Louis	M. et Mme BROHET Bernard
ENCOURAGEMENTS	M. et Mme BOSCHERT Gérard M. et Mme SCHNEIDER Jean-Mathieu M. et Mme GUBIANI Louis M. WINTERMANTEL et M. BISSEL	M. et Mme CHEVALIER Philippe M. DENTZ Henri M. et Mme ERHART René

• VIE AU VILLAGE

JOURNÉE CITOYENNE

Ils étaient plus de 80 de 4 à 70 ans (peut être plus…) à retrousser leurs manches ce samedi 21 mai, pour la deuxième journée citoyenne à Steinbrunn-le-Haut.

Objectif de la journée: travailler ensemble pour l'embellissement du village.

Peindre, visser, poncer, percer, tondre, sourire, planter, arroser, nettoyer, échanger, ratisser, biner, transporter, couper, ramasser, transpirer, éplucher, couper, coller, rire, autant d'actions que chacun et chacune se sera employé à mener à bien pour un résultat on ne peut mieux réussi.

Cette grande matinée de travail dans la joie et la bonne humeur, s'est poursuivie autour d'un excellent repas champêtre, en toute convivialité, …en toute citoyenneté .

Un grand MERCI à tous les bénévoles mais aussi au soleil qui aura fait l'honneur de sa présence continuelle tout au long de cette belle journée.

VIE AU VILLAGE •

JOURNÉE CITOYENNE

RETROUVEZ D'AUTRES PHOTOS
SUR LE SITE INTERNET DU VILLAGE

• COMMÉMORATION DES ARMISTICES

Comme chaque année à la même période, la commune de Steinbrunn-le-Haut a organisé une cérémonie de commémoration à la mémoire des soldats italiens, roumains et français décédés à Steinbrunn-le-Haut lors de la 1ère guerre mondiale.

C'est dans la grisaille et le froid que s'est déroulée cette journée du 23 Octobre 2016.

Après l'office religieux, les sapeurs-pompiers et les autorités civiles et militaires se sont retrouvés au cimetière autour de la stèle qui rappelle le sacrifice de militaires italiens et roumains emprisonnés dans le camp de travail installé par les troupes allemandes dans le but de réaliser une liaison ferroviaire.

Le Colonel Albert DURR, Maître de cérémonie, a organisé le déroulement de la cérémonie et comme le veut la tradition, il a invité les autorités à s'adresser à l'assemblée ; les allocutions furent cependant brèves en raison de la pluie…
Trois gerbes ont ensuite été déposées devant les monuments aux morts.

Parmi les personnalités ayant répondu à l'invitation de M. le Maire Vincent STRICH, étaient présentes : M. Oreste d'AGOSTO, Président de l'Association Nationale des Anciens Combattants Italiens de Mulhouse ; M. Renzo BURELLI, Président de l'ANA ; M. Jean-Pierre WALTER, Président de l'OMSPAC ; Lieutenant-Colonel Noël MILLAIRE, Président de l'UORRM ; Général Jacques NEUVILLE, Vice-Président du Comité National du HARTMANNZWILLERKOPF ; M. François SCHERR, Directeur de l'ONAC ; Mme Patricia SCHILLINGER, Sénatrice du Haut-Rhin ; Mme Lara MILLION, Vice-présidente du Conseil Départemental ; Mme Pascale TRAVAGLIATI ; les militaires de réserve de l'armée italienne ; Mesdames et Messieurs les porte-drapeaux ; les élus ou représentants des communes ; les présidents ou représentants des associations locales ; le corps de sapeurs-pompiers de Steinbrunn-le-Haut.

La cérémonie a également été rehaussée par la présence de la fanfare de cavalerie «Les Hussards d'Altkirch».

C'est avec un plaisir chaque année renouvelé, que les participants se sont retrouvés ensuite autour d'un verre de l'amitié offert par les associations italiennes et la mairie, au Manoir de Steinbrunn-le-Haut.

JOURNÉE DES SENIORS •

La traditionnelle journée récréative de nos seniors aura une nouvelle fois rempli le manoir de joie et de bonne humeur en ce dimanche 4 décembre.

Après l'incontournable messe dominicale animée par les belles voix de la chorale paroissiale, Monsieur le Maire, Vincent Strich a accueilli tous les convives. Les tables joliment décorées par la petite équipe de Corinne Ott se sont bien vite remplies.

Vincent a commencé par remercier les nombreux seniors, toujours fidèles à cette traditionnelle journée, et plus particulièrement ceux qui s'investissent bénévolement dans les associations du village et sans lesquels il serait difficile d'avoir un tel dynamisme. C'est avec un grand plaisir qu'il a souligné la présence des trois anciens maires : MM. Bisch, Gubiani et Salziger. Une pensée pour les personnes qui n'avaient pas pu se déplacer mais aussi celles qui nous avaient quittés a été évoquée.

La journée s'est poursuivie en musique et en délectations. La piste de danse ne désemplissait que lorsque les assiettes bien garnies étaient servies par la joyeuse équipe municipale, ravie de donner de son temps et de son énergie au service des «sages».

Mais peut-on TOUS les qualifier de SAGES ???

Le Prosper et sa Gertrude en auront surpris plus d'un lorsqu'ils se sont lancés sur la piste à tournoyer sur des rythmes tantôt endiablés, tantôt langoureux, serrés l'un contre l'autre provoquant de nombreux fous rires !

En tout cas, le froid glacial extérieur n'aura pas refroidi l'ambiance festive et joyeuse de cette journée…bien au contraire.

• ÉTAT CIVIL 2016

NAISSANCES

Elina STUDER
née le 28.01.16

Lise MATHEY
née le 04.07.16

Timéo ESCHER
né le 02.09.16

Clément BARTHET
né le 29.09.16

Alban FALCH
né le 18.10.16

Thibaut MONA
né le 12.11.16

Timéo HELGEN
né le 18.11.16

Ariana MURESAN
née le 13.12.16

MARIAGES

Le 11/06/2016
Florentine ZIMMER et Samya MARTEL

Le 23/04/2016
Serge BISSEL et Jean-Luc WINTERMANTEL

Le 06/08/2016
Mélanie RIBIER et Antonio SALINAS

NOUVEAUX ARRIVANTS

- Mme & M. ANGLESIO Yves – 1 A rue de Luemschwiller
- Mme Désirée EDEL et son fils Célestin - 100 rue Principale
- Mme & M. RIEGER Bernard – 54 C rue Principale
- Mme SCHULLER Monique – 7 C rue des Loups
- Mme KLASSER Sandrine et ses enfants – 7 C rue des Loups
- Mme & M. ESCHER Jérôme et leur fils Timéo – 98 A rue Principale
- Mme & M. GROTZINGER Philippe – 24 rue de Rantzwiller
- Mme HERZOG Stéphanie & M. GEHMANN Johannes- 59 rue Principale
- Mme & M. LANG Frédéric et leur fille Juliette – 4 rue des Sources
- Mme MISSLAND Stéphanie & M. STIRN Didier – 9 rue du Winzerhaus
- Mme MUTZ Aline & M. MORGEN Frédéric – 17 rue de Flaxlanden
- Mme CASPAR Lucie & M. FOLTZER Lionel ainsi que Thibaut - 12 rue des Blés
- Mme TRACZYK Cynthia, M. PHONG Daniel et leur fille Maylis – 7 rue des Blés
- M. WALTERSBERGER Mickaël – 89 rue Principale
- M. REMY Vincent et Mme GILLME Amandine – 3 rue des Blés.

Nous souhaitons
la bienvenue à **Timéo CHRISTEN**

ÉTAT CIVIL 2016

GRANDS ÂGES

93 ans
- Le 06/07/2016 – Mme Henriette KNECHT

92 ans
- Le 08/07/2016 – Mme Irène HELGEN

91 ans
- Le 06/01/2016 – Mme Elise GERMAIN
- Le 07/02/2016 – Mme Maria FREY
- Le 22/04/2016 – M. René ERHARD

90 ans
- Le 06/08/2016 – M. Alphonse KIECHLER

85 ans
- Le 03/01/2016 – Mme M-Antoinette FRIGART
- Le 02/04/2016 – M. Lucien DENTZ
- Le 07/05/2016 – M. Henri DEGERT
- Le 15/11/2016 – Mme Germaine HIGELIN
- Le 05/12/2016 – M. Jean-Paul MARTIN

NOCES DE PALISSANDRE 65 ANS

- Le 21/09/2016 – Mme et M. René ERHARD

NOCES DE DIAMANT 60 ANS

- Le 29/06/2016 – Mme et M. Lucien DENTZ

NOCES D'OR 50 ANS

- Le 19/03/2016 – Mme et M. Claude BRUCKER
- Le 06/05/2016 – Mme et M. Louis GUBIANI
- Le 13/05/2016 – Mme et M. Michel BISEY
- Le 13/07/2016 – Mme et M. J-Michel GUTEDEL
- Le 22/07/2016 – Mme et M. Louis ENDERLIN

DOYENNE ET DOYEN D'ÂGE

Mme Henriette KNECHT
qui a eu 93 ans le 06/07/2016

M. René ERHARD
qui a eu 91 ans le 22/04/2016

Mme Maria FREY
Le07/02/2016 - 91 ans

M. Alphonse KIECHLER
Le 06/08/2016 - 90 ans

Mme Elise GERMAIN
Le 06/01/2016 - 91 ans

M. Henri DEGERT
Le 07/05//2016 - 85 ans

Mme M-Antoinette FRIGART
Le 03/01/2016 - 85 ans

Mme et M. GUTEDEL
Noces d'or

Mme et M. DENTZ
Noces de diamant

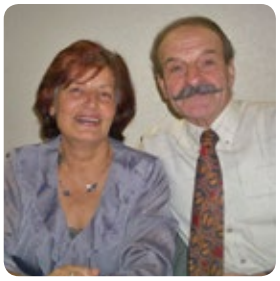

Mme et M. GUBIANI
Noces d'or

Mme et M. BISEY
Noces d'or

Mme et M. ENDERLIN
Noces d'or

DÉCÈS

- Le 05/02/2016 – M. Georges RICHARD, 73 ans
- Le 31/03/2016 – M. Xavier BROEGLIN, 81 ans
- Le 31/07/2016 – M. Dino REVELANT, 90 ans
- Le 21/10/2016 – Mme Maria FREY, 91 ans
- Le 15/12/2016 – M. Joseph ZINNIGER, 79 ans
- Le 15/12/2016 – M. Roland EDEL, 71 ans

• PÉRISCOLAIRE

LA CABANE DES FARFADETS

Cette année encore notre accueil de loisirs organisé par les Foyers Clubs d'Alsace est en place au Manoir au 1, rue des Seigneurs. Les Farfadets ont créé leurs repères, notamment un grand camp de cabanes, et se sont initiés à une multitude d'activités en plein air au fil des saisons. Entre 16 et 24 enfants les midis, 3 à 8 les soirs, entre 16 et 24 les mercredis et vendredis après-midis. Une légère hausse les soirs depuis la rentrée de septembre. Depuis la rentrée 2016, nous allons encore plus loin et mettons en avant l'éco-alimentation et préparons notre jardin pédagogique pour le printemps.
Voici un aperçu des animations de l'année qui a amené tous les enfants qui fréquentent notre accueil à découvrir la diversité de la vie qui nous entoure.

De janvier à mars : Land Art hivernal, diverses techniques de tampons et autres arts plastiques, fabrication d'une famille de poubelles (madame bouffe tout, monsieur bouffe papier et leur fille mademoiselle bouffe bouteille), sortie luge...

De mars à juin : Fabrication d'un camp de cabanes dans «le bosquet» : mobilier en palettes, décoration en tissu, exploration de la faune et la flore environnante, préparation d'un sentier pied-nu, arbre de Pâques, décorations diverses à base de papier…

Inauguration du sentier pied-nu : le mercredi 22 juin a été la concrétisation d'un long projet réalisé dans un petit bosquet, un camp de cabane et un sentier pied-nu a vu le jour et a été inauguré ce mercredi de fin d'année scolaire. Une soixantaine de personnes sont venus visiter les réalisations des différents groupes d'enfants et participer à une initiation au torchis grâce à l'intervention de Philippe, ou plutôt «Fleur de chaux».

Vacances de février : «Des vacances Monstrueuses»
Transformer son environnement afin d'appréhender la notion de peur, tel a été le leitmotiv de ces 5 jours hivernaux avec une vingtaine de petits et grands monstres.
Les enfants de plus de 7 ans ont préparé une exposition de leur «masques monstrueux», créations à base de bande de plâtre posées sur leurs visages et séchées avant d'être décorés.

Vacances d'avril : «Mise au vert»
Picotine, un hérisson sans abri est en danger : ses amis insectes et plantes potagères ne retrouvent pas leur lieu d'habitation. Picotine est donc seule et a besoin des enfants pour donner vie au jardin commun.

Les plus jeunes ont stimulé leurs sens par une découverte du potager par le biais des plantes.
Les plus grands ont bricolé davantage et découvert l'intérêt d'un abri à insectes et autres abris utiles au jardin.

La semaine s'est conclue par une sortie au parc de Wesserling, où ils ont approfondi leurs découvertes grâce à deux activités adaptées sur place et une visite de l'atelier d'un artisan, intervenant de notre semaine.

Le rendu est impressionnant et les parents ont voté pour le masque «le plus effrayant»

PÉRISCOLAIRE •

LA CABANE DES FARFADETS

Vacances d'été : Alors qu'il était dans le grenier du manoir, le maire du village trouve un grimoire datant du 19ème siècle. Curieux, il décide de l'ouvrir et se rend compte qu'un sorcier a jeté un sort car à la page 258, il est dit qu'une malédiction est prévue en 2016.
A la saison chaude, tous les arbres vont se dessécher et périr… Steinbrunn-le-haut sera déboisé et les animaux vont devoir fuir !
Le grimoire raconte que seul «l'arbre sacré» pourrait conjurer le sort. **Allons à la quête de cet arbre sacré ensemble !!**

La visite d'une ferme de lamas : Un aimable éleveur de lamas (plus de 300 bêtes) nous a accueilli durant une journée dans sa ferme à Kiffis, jura alsacien.
Un pique-nique dans le plus grand enclos au milieu des animaux farouches mais pas cracheurs a permis un premier contact. A force d'abnégation, un jeune mâle s'est laissé tenter par quelques caresses…

Nuit sous tente du 15 juillet :
Une journée de sortie conclue par un repas convivial et une belle brochette de chamallows !

La randonnée avec les ânes : cette fois c'est une ferme dans la vallée de Munster qui a été notre hôte toute une journée.
Randonnée de 3 heures avec les plus grands pendant que les petits bouchons fabriquaient du pain et s'occupaient des animaux.

La quête de l'arbre sacré : afin de finaliser notre thématique et conjurer le sort qui s'est abattu sur le village, 7 équipes constituées par une dizaine de familles sont parties à la quête d'un arbre bien particulier.
Rallye photo puis épreuves sportives et intellectuelles ont dynamisé tout ce petit monde avant de se restaurer et de danser dans la cour de l'école.

Vacances de la Toussaint :
«Remontée dans le temps»
Expo photo, chasses aux trésors dans les villes de Ferrette et Altkirch, chasse aux champignons, boom disco, dessin animé années 80, jeux rétro (billes, bilboquet, baby-foot, YAM, Dr Maboul…), un retour dans le futur qui a peut être conquis davantage les parents que les enfants !

UN GRAND MERCI A TOUS LES PARTENAIRES ET AUX FAMILLES QUI ONT DONNE VIE A NOS PROJETS.

De chaleureux remerciements à Catherine, Pascal et Nicolas Bauer, qui ont fait bien plus que donner vie…

L'équipe de la «Cabane des Farfadets»

• ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

ÉCOLE «DE LA FONTAINE»

Juin 2016:
Intervention de la croix rouge à l'école, pour nous former aux gestes des premiers secours. On a même appris à faire un massage cardiaque sur un mannequin et à mettre en place un défibrillateur. C'était vraiment intéressant.

Octobre 2016: Cross au collège de Sierentz
Tous les élèves se sont bien entraînés pour réussir à courir la distance imposée par le collège. Chacun a fait de son mieux, et nous n'avons que des gagnants dans notre classe, puisque tout le monde a réussi à finir le parcours, personne n'a abandonné, et aucun d'entre nous n'a fini dernier!! BRAVO!!!!

Octobre 2016:
Un conseiller pédagogique est venu dans notre classe pour nous apprendre une danse circassienne. C'était rigolo et très chouette!

ÉCOLE MATERNELLE •

ÉCOLE «LES LUTINS DU MANOIR»

Cette année, l'école maternelle compte 45 enfants répartis dans deux classes :

- Une classe de PS/MS avec 11 Petits et 18 Moyens
- Une classe de GS/CP avec 4 Grands et 12 Cours Préparatoires

Les enseignantes sont au nombre de 3 (Chantal ROIG, la Directrice, Patricia Albrecht et Roxane Girot qui travaillent à mi-temps) et les ATSEM sont deux (Anne-Marie Higelin et Solange Frigart)

Le mardi 18 octobre, nous sommes allés au Parc de Wesserling où nous attendait Patatouille pour un tour du monde gourmand :

En effet, nous avons fait des découvertes «épicées» au travers de 5 ateliers :

- Storia gourmande. Nous avons écouté un conte qui parlait d'un Prince italien et nous avons goûté des «gressinis» avec une sauce au pesto.
- Kalam-Chaï. Nous avons réalisé des dessins à l'aide d'un fusain de charbon sur un bout de textile et du jus de betterave afin de réaliser des dessins comme en Inde, puis, nous avons dégusté du bon thé à la cannelle, au gingembre et à l'étoile d'anis.
- Ensuite Patatouille nous a fait découvrir un endroit où nous avons pu jouer (toboggan, escalade, labyrinthe…)
- Nous sommes alors partis en Chine, où nous avons préparé des perles de coco sucrées, faites avec de la farine de riz, de la purée de haricots rouges, et de la noix de coco. C'était un peu «gluant», mais très bon !
- Et enfin, nous étions attendus en Angleterre, où là, nous avons appris des mots en anglais et où nous avons goûté des chips au vinaigre. Là aussi, ça piquait dans la bouche mais ce n'était pas mauvais ! En plus, tout ça sous un beau soleil !

• ASSOCIATIONS

CHORALE SAINTE CÉCILE

Sainte Cécile est la patronne de la musique (sacrée), des musiciens, des compositeurs, des luthiers, des chanteurs et des poètes, d'où le nom de toutes les chorales d'église (ou presque, en tout cas en Alsace !) «Chorale Sainte Cécile», célébrées autour du 22 novembre !

La vie de Sainte Cécile, en accéléré : elle vivait au 2ème siècle. Elle était riche, cultivée et fervente adepte des arts dont la musique pour laquelle elle avait un talent particulier.
Elle est devenue la patronne des musiciens car elle serait entrée le soir des noces, chez son époux en chantant et en s'accompagnant d'un orgue (son emblème depuis le 15ème siècle), mais aussi parce qu'en allant au martyre, Cécile entendit la musique de Dieu et se mit à interpréter des chants mélodieux.

A Steinbrunn-le-Haut, la chorale a… 103 ans. Créée le 22 novembre 1913, nous avons fêté dignement son centenaire il y a 3 ans maintenant.

Comment fonctionne cette chorale ?
Elle est composée de 6 membres fidèles (à tous les sens du terme !) : l'organiste, le chef de chœur et 4 choristes. De temps à autres, pour les grandes occasions (mariages, enterrements) et selon leur disponibilité, certains choristes des chorales voisines viennent «prêter voix forte» à nos vaillants chantres Obersteinbrunnois.

Vu du banc de l'organiste (et probablement de la place de chaque acteur de la chorale), c'est parfois un peu tristounet car il arrive que le chef de chœur se débatte avec la moitié des effectifs ; en effet les choristes ont aussi une vie en dehors de la chorale et ils peuvent être pris par des obligations. Mais nos quelques chantres ont toujours réussi à tenir leur place avec brio pour rehausser l'office.

Quel que soit votre âge, vous pouvez rejoindre les rangs de la chorale Sainte Cécile de Steinbrunn-le-Haut.

Aucune connaissance musicale n'est requise.
Pour les choristes, l'investissement consiste à l'office (1h, soit le samedi à 18h en hiver/ à 19h en été ou le dimanche à 10h) ainsi que la répétition d'une heure - une heure trente le vendredi à 20h, le vendredi précédant la messe dominicale.

Les répétitions se déroulent dans une ambiance conviviale ; on ne se prend pas la tête, on échange des nouvelles, on apprend à se connaître.
Depuis l'année dernière, le Père Célestin, curé de la «Communauté de Paroisses de la Hardt aux Collines» dont nous faisons partie, organise le calendrier des messes. Il y a maintenant, en moyenne, 1 office toutes les 3 semaines dans chaque église de la Communauté de Paroisses.
Par ailleurs, l'organiste ne revendique aucun monopole sur l'accompagnement des messes ; les célébrations peuvent être partagées entre plusieurs organistes. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Présidente (Fabienne Chevalier – Tél. : 09. 77.38.73.80) ou le chef de chœur (Pascal Schaffhauser – Tél. : 03.89.26.81.34).

Le renseignement ou la participation à une répétition ne vous engage pas ! N'hésitez pas à vous lancer dans l'aventure ! Et… promis ! Pas d'interro sur la vie de Sainte Cécile à l'entrée !

Claudine Schaffhauser, organiste

CONSEIL DE FABRIQUE

LA SACRISTIE

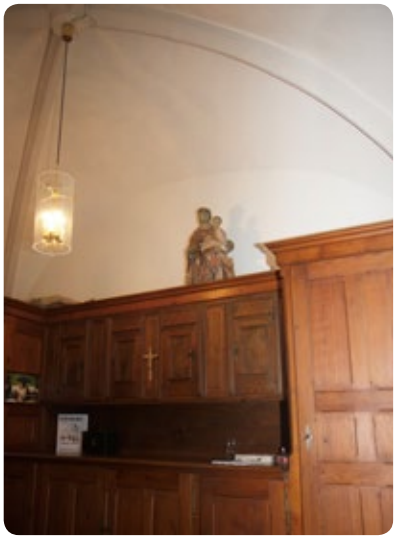

Trois bénévoles donnent un coup de jeune à la sacristie. La sacristie est un lieu dans lequel peu de personnes vont mais qui est important pour l'organisation de toutes les cérémonies. Elle a retrouvé une nouvelle jeunesse cet été.

Un grand MERCI à Tina et Étienne Meyer et Jean-Claude Goepfert qui ont donné de leur temps pour rendre son éclat à la sacristie.

Tina et Étienne n'ont pas hésité à sortir leurs pinceaux et Jean-Claude s'est ingénié à réaliser et installer un meuble en bois. Au nom du Conseil de Fabrique, je tiens à les remercier.

Le Président, Georges Martin

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

L'Amicale des Donneurs de sang tient, par la présente, à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées lors de nos trois collectes annuelles.

Nous avons accueilli :

- Collecte du 22 mars 2016 : 39 personnes
- Collecte du 12 juillet 2016 : 40 personnes
- Collecte du 27 septembre 2016 : 38 personnes

Nous vous communiquons les dates pour les collectes en 2017 qui seront également au nombre de trois afin de répondre aux besoins importants de sang :

Le 21 Mars 2017, le 19 Juillet 2017 et le 26 Septembre 2017

Comme l'an dernier, l'Amicale proposera au printemps, la vente de tulipes pour aider la recherche (service du Dr Henon). Des bénévoles passeront à domicile afin de solliciter votre générosité. Nous vous remercions de leur accorder un bon accueil. Les dates de ces journées vous seront communiquées par voie de presse.

Nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui nous soutiennent et présentons à tous les habitants de Steinbrunn-le-Haut et environs, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année à venir.

Le Président, Georges Martin

A QUOI SERT VOTRE DON ?

Chaque année 1 million de malades reçoivent des produits sanguins. Ces transfusions permettent de soigner des maladies du sang, les cancers, les leucémies et hémorragies lors d'un accouchement ou d'une intervention chirurgicale.

Si ces traitements sont possibles, c'est grâce à la générosité d'1.7 million de volontaires qui donnent régulièrement du sang.

LES PRINCIPALES CONDITIONS POUR DONNER SON SANG

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Etre reconnu médicalement apte au don
- Etre en bonne santé
- Peser au moins 50 kg

MJC

Revenons brièvement sur les évènements qui ont marqué l'année 2016 pour la MJC

Repas Gibier (février):
Nos cuisinières et cuisinier (Francine, Marie-Claude, Marie-Claire, Anne-Marie, Corinne et Georges) nous ont régalés une fois de plus. Félicitations !! Il est à noter que c'était la dernière réalisation de notre responsable de cuisine Francine qui a décidé de raccrocher son tablier de chef pour se consacrer pleinement à sa retraite. Anne Marie a également quitté l'équipe. Un grand merci à toutes les deux pour toutes ces années au service de la MJC.

La traditionnelle Marche du 1er mai a été remplacée par un rallye pédestre au mois de septembre. Malheureusement nous avons choisi le seul dimanche du mois de septembre où il a plu ! La poisse.
Nous avons donc annulé et reporté à l'année prochaine. Nous espérons avoir plus de chance.

Fête de Village (Juin)
Décidément, la météo nous a joué des tours cette année, mais malgré ce temps peu engageant et assez humide, les habitants de Steinbrunn et alentours ont répondu présents en nombre !
Est-ce l'odeur des tartes flambées, le plaisir de voir évoluer les danseuses et danseurs encadrés par Nelly ou l'envie de passer une soirée conviviale entre amis dans une ambiance de fête de village ?
Sans doute tout à la fois…
Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette fête.

Concert de la «Petite Bande» (Juin)
La chorale dirigée par Pascal Schaffauser nous a présenté un programme varié de grande qualité. Le public a même été mis à contribution pour chanter en canon. Une très belle soirée qui a enchanté le public. Félicitations.

Le gala de danse (Juin)
Un temps fort pour nos jeunes de la MJC. C'est le travail de toute une année qui est présenté par les jeunes danseuses et danseurs des différentes sections de la MJC. C'est là qu'on se rend compte du travail accompli, du niveau technique et artistique, de l'évolution des danseurs que nous suivons d'année en année. Nous avons assisté à un spectacle de danse haut en couleur, en émotions et en prouesses. Un grand bravo à eux et surtout à leur professeure de danse Nelly Gimenez qui grâce à son talent, sa sensibilité et sa pédagogie, permet d'atteindre de tels résultats.

Après midi «dans tous les sens» pour les enfants (octobre)
Ils ont passé une chouette après midi à mettre leurs 5 sens en éveil dans des ateliers de peinture, jeux de loto des odeurs ou des formes, écoute de chansons et confection de smoothies savoureux. Et pour clôturer l'après midi, les enfants ont eu la joie d'assister à un spectacle interactif :«le palais des 5 sens» présenté par «Nathalie Tartine». Merci aux dynamiques animateurs et animatrices de ce jour !

Soirée Beaujolais nouveau (novembre) :
Cette 3ème édition a eu un beau succès. Un grand bravo à Tina et Étienne qui grâce à leurs talents de décorateurs ont su créer une ambiance chaleureuse, autour d'un gargantuesque buffet de charcuteries et de fromages. Bref, une soirée fort sympathique.

Du mouvement au comité :
Trois membres ont quitté le comité cette année : Jean Christophe Mengis, Francine Hassenforder et Philippe Lepeuch (qui reste animateur et responsable de la section ping pong / pétanque). Merci à eux pour les très nombreuses années à œuvrer pour la MJC.

Nous avons également de nouveaux membres: Catherine Wolf, Claude Naegelin et Bernard Brohet. Nous sommes heureux de les accueillir au sein de l'équipe et nous sommes bien entendu contents de pouvoir compter sur leurs compétences.

Un grand merci à Mireille, Nicole, Georges, Tina, Étienne, Pierre, Maxime, Nathalie, Bernard, Catherine et Claude, l'ensemble des membres du comité, qui donnent énormément de leur temps et de leur énergie au service de la vie culturelle du village.

En 2016, La MJC compte 145 membres. Profitons également de cette tribune pour souligner l'engagement et le travail fourni tout au long de l'année par ses animateurs qui font vivre les activités. Un grand merci à Nelly, Philippe, Marlène, Christiane, Anne, Fabienne, Claudine, Tina et Pascal.

Plus que de longues phrases, ces quelques photos vous donneront un aperçu de nos activités.

Si vous êtes intéressés pour vous investir et donner un peu de votre temps à l'organisation des évènements ou tout simplement pour participer à la vie de notre association, venez nous rejoindre. Nous cherchons du renfort pour le comité et les activités !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la secrétaire, Nicole au **03 89 81 45 45** ou moi-même au **07 50 37 36 93**

Le Président, Alain Kientz
www.mjcsteinbrunn.fr
www.facebook.com/mjcsteinbrunn

MJC

BELOTE - TAROT - SCRABBLE

LA PETITE BANDE

GYM BIEN-ÊTRE

TRAVAUX D'AIGUILLES

RELOOK'MEUBLES

TENNIS DE TABLE

SALSA CUBAINE

EVEIL DANSE

• TÉLÉTHON

ON BOUGE POUR LE TÉLÉTHON !

La MJC, les pompiers, les associations du village, école maternelle et périscolaire ainsi que le conseil municipal ont invité tous les villageois et les sportifs de tous âges à se retrouver dans la cour de l'école maternelle, le samedi 3 décembre.

L'édition 2016 du téléthon à Steinbrunn a pris de l'ampleur !
Les pompiers ont fait fort ! Cette année, ce n'était pas L'Obersteinbrunnoise mais LES OBERSTEINBRUNNOISES !
L'après midi, dès 14h30, les plus jeunes se sont donnés à fond pour la course junior, échauffés en musique par Pierre Tomato-k… et accompagnés par le père Noël en personne et en pleine forme .
Après les enfants, ce sont les plus grands qui ont pris le départ de deux courses (ou marches) de 5 ou 10 km à travers les chemins de la campagne environnante. Le froid sec n'en aura pas refroidi un seul.

Les moins sportifs sont aussi venus en nombre sur la place pour se réchauffer avec une bonne soupe, du vin ou du chocolat chaud et se régaler de mannalas. On aura pu acheter ici un petit objet de décoration fabriqué par les enfants du périscolaire ou là une petite étoile de Noël.

Saint Nicolas, attiré par les danses et comptines des enfants sages de la maternelle a rejoint tout ce petit monde, accompagné de son âne.

L'édition 2016 aura permis de récolter la somme considérable de 3800 € pour le téléthon. Nous pouvons tous être très fiers de notre générosité. Bravoooo !

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS •

Comme chaque année, en tant que Président de l'Amicale, il me tient à cœur de remercier la population du village pour son soutien financier et l'accueil chaleureux qu'elle nous réserve lors de la présentation de notre traditionnel calendrier.

Ce soutien est naturellement le gage et l'intérêt que vous nous témoignez, mais représente surtout pour nous un encouragement indéniable.

Depuis des années également dans ce même bulletin, je vous fais l'éloge des JSP, ces jeunes «apprentis» sapeurs-pompiers qui suivent des formations exigeantes et draconiennes, au détriment de leur temps libre, afin de se forger aux compétences pour éteindre les feux et venir au secours de leurs concitoyens.

De ces formations sont issus, depuis plus de 10 ans, la plupart de nos sapeurs actuels.

Malheureusement et pour des raisons de participants, nous sommes aux regrets de mettre cette section en «stand by».

Ces difficultés, les autres villages les rencontrent également, et nous pouvons être fiers d'avoir encore une quinzaine de sapeurs-pompiers «bénévoles actifs» quand on parle de 4 ou 5 dans d'autres villages.

Dans ce monde où tout va très vite… trop vite, on nous parle de Grand Est, du regroupement des intercommunalités de la région, nous serons vraisemblablement aussi obligés, dans un avenir très proche de fusionner ou de procéder à un regroupement avec les villages voisins afin de palier à un manque d'effectif réel, dû à l'indisponibilité en journée.

Un bilan rapide de nos interventions et de nos activités se limite à quelques feux de cheminées, nids de guêpes et autres interventions sans gravité : personne ne s'en plaindra.

Notre participation au Téléthon, en organisant pour la deuxième année consécutive la course «La Obersteinbrunnoise» nous a permis de récolter et d'apporter la somme de 1 200 € à l'édifice.

Nous avons également honoré nos méritants :

- Philippe CHEVALIER (30 ans d'activité)
- Eric RIETHMULLER (30 ans d'activité)
- Bertrand JOESSEL (25 ans d'activité)
- Clément MARTIN (20 ans d'activité)

La fourragère, distinction nationale, nous a été remise.
Pour conclure, je me permets de vous faire un petit rappel : un défibrillateur est accroché à notre dépôt d'incendie, cet appareil est nécessaire et primordial pour la survie en cas de problème cardiaque ou respiratoire.

Pour toute information et conseils de manipulation, prière de vous adresser à notre Adjudant-Chef Jean-Marc FRIGART au 03.89.26.82.13

Pour la petite histoire, nous avons fêté la Sainte Barbe par une sortie et visite du musée du Sapeur-Pompier à Vieux-Ferrette.

Quelle ne fut pas notre surprise lorsque nous avons retrouvé la pompe à eau de Steinbrunn-le-Haut et qui était probablement opérationnelle tout au début de la création du corps (il y a 85 ans).

Cette pompe a été restaurée par les pompiers de Bennwihr, mais personne n'a pu nous dire comment et quand elle a quitté notre village.

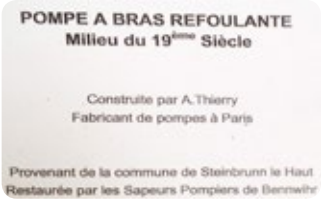

Le Président de l'Amicale,
José DIRRIG

UN BÉBÉ, UN ARBRE

Ce Samedi 26 Novembre, pour la sainte Catherine, le verger de la commune de Steinbrunn-le-Haut s'est enrichi de sept nouveaux arbres.

Pourquoi sept, me direz-vous ? Tout simplement pour fêter l'arrivée dans l'année de sept nouveaux habitants dans la commune.

Cerise, Mirabelle, Poire, Coing, Quetsche et Pomme…

Non, non, rassurez-vous, ce ne sont pas les prénoms des petits nouveaux, même si rien n'est impossible de nos jours en termes de prénoms, mais les fruits que nous espérons récolter nombreux d'ici quelques années !

Alban, Clément, Elina, Lise et pas moins de 3 petits Timéo se sont rencontrés, accompagnés de leurs parents, au verger communal, pour une joyeuse séance de plantation. Les papas surtout ont été ravis de mouiller la chemise pour contribuer à ce geste symbolique.

Une plaque avec prénom et date de naissance de chacun des enfants a été fixée au tuteur de leur arbre respectif.

Seul le petit dernier, né le 18 Novembre, soit tout juste une semaine avant, est resté au chaud avec sa maman.

Tout ce petit monde s'est retrouvé ensuite à la mairie, au chaud, autour d'un verre de l'amitié. Les heureux parents se sont donné rendez-vous pour plus tard à la sortie de l'école maternelle, mais ceci est une autre histoire !

ALOYS - 9 ANS

La finale nationale du concours de Scrabble scolaire 2016 a eu lieu le samedi 4 juin au collège-lycée Buffon de Paris (15ème) et en simultanée en Guadeloupe et à la Réunion. Cette finale réunissait 109 jeunes scrabbleurs issus des différentes phases de sélection départementales, puis régionales. Rappelons que, cette année, plus de 30 000 jeunes étaient sur la ligne de départ.

La compétition finale se déroulait en deux parties au cours desquelles il fallait rester concentré pour ne lâcher aucun point et savoir se contrôler pour donner le meilleur de soi sans se laisser envahir par l'émotion. En 8ème position à l'issue de la première partie, Aloys, tout fraîchement auréolé du double titre de Champion d'Alsace Scolaire et Club, fait unique a ce jour, a brillamment représenté notre commune en se classant 2ème du podium CM1 France, et même 3ème scolaire toutes catégories d'âges confondues (note: du CE2 à la 3ème).

Nous lui adressons nos plus vives félicitations !

L'aventure continue pour Aloys, maintenant licencié au Club de Scrabble de Paris XV. Il bénéficie d'un coaching à distance personnalisé pour briller de nouveau lors de futures échéances.

UN DÉFI QUI DONNE ENVIE DE FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE !

Familles à Energie Positive : qu'est-ce que c'est ?

C'est un défi d'économies d'énergie qui se déroulera du 1er novembre 2016 au 30 avril 2017. La mission des familles participantes consiste à réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8%, en réalisant des éco-gestes peu connus, et sans perdre de confort. Le défi permet à chacun de se mobiliser de façon concrète, efficace et ludique pour :

- Économiser de l'argent en réduisant ses factures d'énergie ! L'année dernière les participants ont économisé en moyenne 200 € sur l'année !
- Rompre avec des idées reçues sur les économies d'énergie
- Découvrir, expérimenter et apprendre ensemble

Comment participer au défi ?

Pour s'inscrire, ou pour en savoir davantage, il suffit de contacter Alter Alsace Énergies au 03 89 50 06 20

LA COMCOM

La Communauté de Commune met en œuvre différentes actions destinées à l'enfance, la jeunesse et les familles. Elle propose quatre types d'action principalement organisées en partenariat avec l'association Anim'Eté et les Foyers Clubs d'Alsace : des sorties socioculturelles et sportives, des séjours avec hébergement, les incontournables stages Anim'Eté et des sorties familles/adultes. Ainsi 762 enfants et jeunes âgés de 4 à 17 ans et près de 170 adultes ont participé aux différentes animations en 2016 (se référer au fascicule de la COMCOM de décembre 2016).

EMPLOIS-JEUNES

Il a poncé, elle a poncé, ils ont beaucoup poncé.
Il a désherbé, elle a désherbé, ils ont énormément désherbé.
Elle a peint, il a peint, elles ont aussi lasuré.

A part cela, il a relevé les compteurs d'eau, elle a arrosé les fleurs, il a tondu et elle a encore désherbé.

Bref, ils ont travaillé cet été, nos jeunes !

Léa, Romain, Marion et Alexis ont chacun, durant quinze jours, contribué à l'entretien et à l'embellissement de notre village. Sous la houlette de Jean Christophe, leur chef pendant quinze jours. Du bon boulot ! bravo !

UN NOUVEAU TRACTEUR

Notre ancien tracteur communal «Renault», dont les normes n'étaient plus requises depuis plusieurs années a été mis «à la retraite» …
Différents contacts avec des concessionnaires des environs proches ont permis d'obtenir plusieurs devis et après délibération, la commission a décidé de retenir les Établissements FUCHS de Rantzwiller pour l'achat d'un modèle Kubota de 75 CV tout équipé : chargeur, relevage avant permettant l'utilisation d'une lame à neige neuve et un épandeur à sel. Afin de compléter l'équipement, une caisse de transport a également été mise dans le lot.

Nous avons bénéficié d'une reprise de l'ancien tracteur Renault par M. Thierry Fuchs. Cet ensemble a représenté un coût de 56 000 € TTC pour notre budget communal.

SITE INTERNET

Restez informés tout au long de l'année en consultant le site Internet de Steinbrunn-le-Haut

www.steinbrunn-le-haut.fr

• INFOS

VŒUX DU MAIRE

Nous avons le plaisir de vous informer que M. le Maire présentera ses vœux à la population le :

Samedi 7 Janvier 2017 à 19h00, dans la salle de réception au Manoir

La population steinbrunnoise est cordialement invitée à partager ce moment convivial.

INSCRIPTION SUR LES ÉLECTORALES

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter lors des prochains scrutins de 2017.
Une permanence sera exceptionnellement tenue le Samedi 31 Décembre de 10h00 à 12h00

Pour information :

- Les élections présidentielles sont prévues les dimanches 23 avril et 7 mai 2017
- Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017

INSCRIPTION SUR LE FICHIER DOMICILIAIRE

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur le fichier domiciliaire, présentez-vous en mairie dès que possible pendant les heures de permanence au public pour accomplir cette formalité. Cela vous permettra, entre autres, d'être invité à la réception des nouveaux arrivants, d'être informé quant à l'inscription de vos enfants à l'école maternelle, de faire établir des certificats (concubinage, résidence, …), d'être honoré lors des grands anniversaires ou noces…

CODE DU CADENAS, SITE DÉCHETS VERTS

Nous vous informons que le code du cadenas sera changé à partir du **9 Janvier 2017**.
Nous vous rappelons que ce site est exclusivement réservé aux particuliers ; vous ne devez en aucun cas communiquer le code d'accès à une entreprise de paysagisme même si elle travaille chez vous. Pour des petits travaux d'entretien de votre propriété, les déchets verts peuvent être vidangés sur le site mais vous devez absolument les accompagner pour l'accès. Pour les gros travaux de taille, les entreprises savent qu'elles doivent aller chez Roellinger, sur la route nationale de Schlierbach-Dietwiller pour vider leur remorque.
Si nous constatons la présence d'un professionnel sur le site, la Brigade Verte sera informée, elle pourra alors dresser un PV et astreindre le contrevenant au paiement d'une amende.

Pour connaître le nouveau code, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie.
MERCI pour votre compréhension et votre implication dans ces gestes de civisme et de respect.

CHIENS

Nous rappelons à chacun qu'être propriétaire d'un chien implique des responsabilités. Tout d'abord, il est obligatoire de ramasser leurs crottes qui aujourd'hui envahissent nos trottoirs.

De plus, pour le bien de tous, il est impératif de maîtriser son chien afin de garantir la sécurité des passants.

La divagation est interdite. Monsieur le Maire fera dorénavant appel à la Brigade Verte. Cette dernière établira un procès-verbal qui générera de nombreux frais vétérinaires à la charge du propriétaire.

Le Maire est habilité à un double titre pour mettre fin à l'errance ou à la divagation des animaux : au titre de son pouvoir de police générale qu'il détient en vertu de l'article L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), qui habilite à intervenir pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques, et au titre des pouvoirs de police spéciale que lui attribue le Code rural.

PETIT JEU •

CONNAISSEZ-VOUS BIEN VOTRE VILLAGE ?

Toutes ces photos ont été prises dans la commune, mais à quel endroit ?
En vous baladant, vous les retrouverez surement... au cas où, un indice se trouve en bas de cette page.

1

2

3

4

5

6

7

8

1 : Jeux d'enfants- 2 : Les Seigneurs - 3 : Ouvert une semaine dans l'année - 4 : Vers l'étang - 5 : Prière - 6 - En montant 7 : Après la rivière - 8 : juste avant le petit pont

• PLU

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Les réflexions communales relatives à l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme sont en cours. La démarche vise à adapter le document actuel au nouveau contexte législatif en vigueur.

En effet, les lois récentes (notamment la loi Grenelle 2 du 10 juillet 2012 et la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové – dite loi «ALUR», du 24 mars 2014) ont profondément remodelé les objectifs assignés aux documents d'urbanisme. Ceux-ci doivent répondre à des objectifs forts de préservation de l'environnement, de prise en compte des risques et de limitation de la consommation de foncier…

La révision du PLU de Steinbrunn-le-Haut doit donc nécessairement s'inscrire dans ces objectifs nationaux.

Des objectifs communaux

De plus, le document d'urbanisme étant un document exprimant les choix des élus quant à l'évolution de leur territoire, le Conseil Municipal de Steinbrunn-le-Haut a défini ses propres objectifs. Les élus ont ainsi souhaité que la révision du PLU soit l'occasion :

- De mettre en place les dispositions permettant de poursuivre la diversification du parc de logements et l'accueil des jeunes ménages
- De permettre la création d'une structure périscolaire ;
- D'analyser la faisabilité de constructions à l'arrière de parcelles classées en zone UA en étendant la profondeur constructible si l'aménagement du sentier du Totenweg est possible
- D'analyser et calibrer les zones d'extension urbaine du PLU en fonction des besoins, de l'enveloppe constructible allouée à la commune par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) des cantons de Huningue et Sierentz mais également en fonction de la topographie des lieux qui peut conduire à une impossibilité technique d'aménager certaines zones (ex. au lieu-dit «Unter den Rotenkreutz»)
- De maintenir le potentiel d'extension au nord du lotissement «Les Jardins de Laure» qui est en cours de réalisation puisqu'il est totalement desservi par les équipements publics mis en place pour le lotissement
- De continuer la protection du village contre les coulées de boue et calibrer les dispositions à mettre en place pour prévenir ce risque en prenant en compte la réalisation des 2 bassins d'orage depuis 2004 (et le 3ème qui est en projet)
- De maintenir la protection des prairies et vergers qui ceinturent le village et qui participent à la qualité du cadre de vie
- D'assouplir le règlement du PLU (règles d'aspect extérieur des constructions, pentes de toiture et la couleur des tuiles), les dispositions strictes du PLU actuel n'ayant de réel intérêt que dans le vieux village pour garantir sa spécificité

Ces différents axes guident la réflexion des élus et de l'équipe d'études qui les accompagnent dans cette démarche.

La révision parallèle du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) des Cantons de Huningue et Sierentz.

Les études du futur devront obligatoirement intégrer les décisions prises dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale des cantons de Huningue et Sierentz. Cette révision, qui elle aussi s'inscrit dans les mêmes nouveaux cadres législatifs que ceux imposés aux PLU, a débuté cette année. La phase «diagnostic» arrive à son terme, et ce n'est que l'année prochaine que les choix politiques commenceront à prendre forme. Il est donc important pour la commune de ne pas avancer «trop vite» dans son PLU, afin de pouvoir prendre en compte les futures orientations qui seront prises à l'échelle du territoire du SCOT.

En effet, le futur PLU de Steinbrunn-le-Haut devra être compatible avec le futur SCOT du Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières (nouveau nom du SCOT). Cela veut dire que les options retenues par le futur PLU communal ne devront pas remettre en question celles qui seront retenues à l'échelle du SCOT. Il est donc primordial de mener les études de façon cohérente et, autant que faire se peut, de façon coordonnée.

L'état d'avancement du PLU

Le diagnostic communal est aujourd'hui réalisé. Les documents correspondants sont disponibles et consultables en mairie.

Il a porté sur les thèmes suivants :

- Environnement et paysage
- Socio-économique (démographique, parc de logements, économie, déplacements,…)
- Diagnostic urbain (morphologie du village et son évolution, les principales caractéristiques du tissu bâti, les équipements publics…)

A ce stade, les élus ont travaillé à une hiérarchisation des enjeux du territoire (tous thèmes confondus), afin de dégager les éléments forts du diagnostic qui constitueront le socle du futur projet communal, en lien avec les objectifs définis initialement par le Conseil Municipal.

Durant l'année 2017, les réflexions se poursuivront par :

- La définition du projet d'évolution du territoire à l'horizon 2030-2035, qui sera concrétisé dans le «Projet d'Aménagement et de Développement Durables» Il s'agira d'imaginer «Steinbrunn-le-Haut dans 15 ans»
- La mise en œuvre du zonage, du règlement et des principes d'urbanisation des futures zones d'extension du village

A ce titre, il convient de souligner qu'une révision de PLU doit être l'occasion pour les élus de «remettre à plat» ce qui a été fait dans le PLU actuellement en vigueur : les limites des différentes zones, leurs localisations, leurs superficies et les règles qui s'y appliquent pourront faire l'objet de modifications plus ou moins importantes, si les enjeux repérés sur le territoire communal le nécessitent ou si le PLU actuel ne respecte pas les nouvelles dispositions législatives.

N'hésitez pas à suivre les réflexions sur le futur PLU, en consultant les documents et en faisant part de vos remarques dans le registre. Le tout est à votre disposition en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Vos interventions seront examinées au fur et à mesure de l'évolution du dossier et permettront de l'enrichir.

COULÉE DE BOUE •

QUID DES COULEES DE BOUE ?

Les coulées de boue ne sont pas un phénomène nouveau à Steinbrunn-le-Haut, mais une augmentation de leur nombre a pu être constatée ces dernières années.

Pour faire face aux désagréments de plus en plus fréquents subis par la population, une réunion a eu lieu le 22 Septembre 2016 pour évoquer la prévention de ces risques.

Cette réunion a été organisée à l'initiative de la Mairie et de M. Alves François de la chambre d'agriculture, avec la participation du Conseil départemental, représenté par M. Adrian Daniel, Conseiller départemental, ainsi que de M. Walter Georges, Directeur du service environnement.

Ces coulées de boue ne concernant pas uniquement le ban communal, étaient également présents M. Goepfert Germain, Maire de Luemschwiller, M. Riss Georges, Maire d'Obermorschwiller et M. Dr. Hassler Daniel, Maire de Steinbrunn-le-bas, ainsi que bon nombre des agriculteurs exploitants sur la commune de Steinbrunn-le-Haut et des membres du Conseil Municipal.

Après présentation de l'historique de la situation, un rappel a été fait sur la configuration géographique du bassin versant propice aux orages et précipitations, la situation aggravée par la nature des sols, ainsi que le projet d'un bassin d'orage supplémentaire d'une capacité de 41 500m3.

Cependant, ce projet de construction est en partie conditionné par une modification des pratiques agricoles, point nécessaire à la Police de l'eau pour donner un avis favorable à la création du futur bassin.

En effet, les pratiques agricoles ont une répercussion directe sur l'érosion des sols. M. Alves a présenté les différentes actions préventives qui peuvent être mises en œuvre, comme le non labour qui limite le ruissellement et l'érosion des sols, la localisation stratégiques de bandes enherbées, de fascines ou de haies qui peuvent ralentir la vitesse de l'eau, l'alternance concertées des cultures, etc.

Pour plus d'information sur ces pratiques, vous pouvez consulter le site :
http://www.alsace.chambagri.fr/envinnov/erosion.html

A suivi un débat sur ces différents thèmes, puis il a été convenu de réunir les agriculteurs de la zone pour une coordination des assolements prévisionnels de chacun, en y associant les agriculteurs concernés par le bassin versant du Gischgraben.
Cette deuxième réunion a eu lieu le 5 Octobre 2016, et a mis en avant la prise de conscience de l'ensemble de la profession.
Un plan d'assolement 2017 sera compilé par la chambre d'agriculture et une nouvelle réunion est prévue fin Mars pour coordonner au mieux les cultures de printemps ainsi que l'assolement 2018.

• VIE CITOYENNE

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Si vous venez d'emménager à Steinbrunn-le-Haut, vous devez vous inscrire en mairie. Pour les jeunes qui ont 18 ans dans l'année, l'inscription est automatique.

RESPECT DE LA PERSONNE

Les manifestations privées ou publiques ne doivent pas gêner les riverains. Après 22h, l'idéal est de transférer à l'intérieur les manifestations de plein air ou d'informer les voisins directs qui ne pourront qu'apprécier la démarche.

ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX

La végétation qui empiète sur les voies communales doit être taillée à la diligence du propriétaire afin de garantir la sûreté et la commodité du passage .En cas de négligence et ce, malgré une mise en demeure, les travaux pourront être effectués par la commune mais aux frais du propriétaire .Par respect pour les voisins, il est fort apprécié de faire en sorte que la végétation ne déborde pas chez eux…

MACHINES BRUYANTES

Pour la tranquillité de tous, merci de ne pas faire fonctionner les machines ou appareils de bricolage ou de jardinage bruyants :
- entre 12h et 14h ainsi qu'après 20h du lundi au samedi inclus
- les dimanches et jours fériés.

VIABILITÉ HIVERNALE

Chaque propriétaire est tenu de déblayer la neige ou de saler ou sabler devant chez lui en cas de verglas même si la propriété n'est pas bâtie ou habitée.

AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Vos fidèles compagnons doivent être tenus en laisse sur les voies publiques et s'il leur venait l'envie d'y déposer des crottes, merci de les ramasser afin de préserver la propreté des trottoirs et des abords. Petit rappel : tout détenteur d'un chien de 1ère ou 2ième catégorie est tenu de le déclarer en mairie.

ORDURES MÉNAGÈRES ET AUTRES

Les ordures ménagères sont ramassées le mercredi matin (En général le lendemain si c'est un jour férié). Merci d'utiliser un sac poubelle solide pour éviter qu'il soit déchiré par un animal et de le déposer la veille au plus tôt. Des bornes d'apport sont à votre disposition rue de la fontaine et rue de Rantzwiller pour le papier, le verre, les bouteilles plastiques et boites de conserve. Merci de respecter la propreté des abords de ces bornes en évitant les dépôts sauvages. Pour tous autres objets encombrants, vous pouvez vous rendre dans les déchetteries de Sierentz et Bartenheim.

UN PETIT COUP DE BALAI

Merci de veiller à passer un petit coup de balai de temps en temps entre deux passages de la balayeuse (son passage généralement mensuel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie) devant votre propriété.

STATIONNEMENT SUR LE TROTTOIR

Il doit être ponctuel et de préférence «à cheval» pour permettre le passage des piétons mais aussi des poussettes.

SITE «DÉCHETS VERTS»

Notre site situé rue de Rantzwiller est uniquement réservé aux particuliers et pour y déposer ce qui provient de l'entretien des propriétés. Les entreprises de paysagiste et autres ne sont pas autorisées à déverser sur ce site. Merci de veiller à refermer le portail et le cadenas (code à demander en mairie) après utilisation.

• BRIGADE VERTE

GARDES CHAMPÊTRES INTERCOMMUNAUX DU HAUT-RHIN

Le «Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux» plus communément nommé «Brigade verte» est aujourd'hui fort de 68 gardes répartis sur 11 secteurs haut-rhinois, Constitués de 328 communes au 1er juillet 2016

Les gardes champêtres présents autrefois dans tous nos villages ont quasiment disparu de nos jours.
Pourtant, cette fonction conserve toute sa raison d'être actuellement puisque la fréquentation des espaces naturels s'accroît, entraînant par là même une augmentation des risques d'atteinte à notre environnement, à nos sites.

Âgée aujourd'hui de 28 ans, la Brigade Verte vous invite à découvrir sa structure sous la forme de quelques chiffres importants pour son fonctionnement...

Privilégiant au maximum le dialogue et la sensibilisation du public au respect de l'environnement, voici quelques chiffres retraçant les principales interventions n'ayant fait l'objet d'aucun écrit ou procédure (pour l'année 2015 dans l'ensemble du département) :

Interventions «faune domestiques et sauvages»
- Animaux domestiques (chiens capturés non identifiés, captures de chats, etc...) : 3113
- Mammifères sauvages (animaux sauvages morts ou blessés, etc...) : 942
- Oiseaux blessés transférés vers le centre de soin de Hunawihr : 838

Opérations «environnement»
- Dépôts sauvages ramassés par les gardes : 1379
- Ramassage de pneumatiques : 990
- Opérations «Haut-Rhin Propre» avec les communes ou les écoles : 21
- Brûlages divers (feux gênants, écobuages) : 174

Opération «faune»
- Relevé des filets à batraciens et surveillance particulière en période de migration : 524
- Contrôles de cartes de pêche : 1262
- Suivi de nichoirs d'espèces remarquables : 36
- Chasse (contrôles chasseurs, dégâts de gibiers, effarouchements, …) : 95

Autres opérations
- Opérations effectuées avec les services du déminage : 14
- Recherches de personnes disparues avec la gendarmerie : 40
- Éducation à l'environnement (en milieu scolaire ou autres) : 99 (plus de 2300 personnes)

Les moyens
(pour l'année 2016 dans l'ensemble du département)
- 60 gardes champêtres + 8 assistants contractuels
- 7 employés administratifs
- 20 chevaux
- Véhicules légers
- Véhicule de transport des chevaux
- Motos
- Motos-neige, ski, raquettes pour les secteurs de montagne

BRIGADE VERTE (7/7) 03.89.74.84.04 WWW.BRIGADE-VERTE.FR

RENSEIGNEMENTS UTILES •

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
URGENCE SUR PORTABLE : 112

MAIRIE
1 rue des Seigneurs
Tél. 03-89-81-30-15
Fax. 03-89-81-33-65
mairie.steinbrunnlehaut@wanadoo.fr
www.steinbrunn-le-haut.fr
Permanences assurées le :
Lundi : 08h30 - 12h00
13h30 - 17h00
Mardi : 17h00 - 19h00
Jeudi : 17h00 - 19h00

ÉCOLE MATERNELLE
37 rue Principale
Directrice : Madame Chantal Roig
Tél. 03-89-26-86-32

ÉCOLE ELÉMENTAIRE DE STEINBRUNN-LE-BAS
1 RUE DE L'ÉCOLE
Directrice : Madame Herrade Guth
Tél. 03-89-26-80-44

PÉRISCOLAIRE
Le Manoir à Steinbrunn-le-Haut
Directeur : M. Thierry Barthod-Malat
Tél. 07-61-99-35-36

COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DE LA HARDT AUX COLLINES
4 rue de l'église
68440 Landser
Tél. 03-89-81-30-60

GENDARMERIE NATIONALE
40 rue Roog-Haas
68510 SIERENTZ
Tél. 03-89-81-53-11

BRIGADE VERTE
92 rue de L. de Tassigny
68360 Soultz
Tél. 03-89-74-84-04

TAXI Lang Frédéric
4 rue des sources
68440 Steinbrunn-le-Haut
Tél. : 06 80 74 99 42

COM COM DU PAYS DE SIERENTZ
57 rue Roog-Haas
68510 Sierentz
Tél. 03-89-28-54-28

RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES
Chaque mercredi : sortir les poubelles la veille ou très tôt le matin du ramassage
Si jour férié : reporté au lendemain

BALAYAGE DES RUES
Le 2ème lundi de chaque mois

LA ROULOTTE (ÉPICERIE)
Passage dans notre commune tous les mardis et vendredis
Tél. 06-03-15-42-03

LA POSTE
Bureau de Habsheim
Tél. 03-89-31-88-60
Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
le samedi de 9h à 12h, Heure limite de dépôt du courrier : 15h30 (11h30 le samedi)

PERCEPTION
Trésorerie Mulhouse Couronne
45 Rue Engel Dollfus
68092 Mulhouse Cedex
Tél. 03-89-32-77-22

SOUS-PRÉFECTURE
2 Place du Général de Gaulle
68052 Mulhouse Cedex
Tél. 03-89-33-45-45

FRANCE TÉLÉCOM
Agence commerciale : 1014
SAV : 1013

EDF DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
Tél. 08-10-33-30-68

POINTS-TRI
Les points de collecte se situent :
Rue de la Fontaine : Papiers, cartons, plastiques, verre, vêtements
Rue de Rantzwiller : Papiers, cartons, plastiques, verre

DÉCHETTERIE VERTE
A la sortie du village, rue de Rantzwiller : accès interdit aux professionnels ; réservé aux particuliers avec code à demander à la mairie

---

MAISON MÉDICALE DE LANDSER
46 rue Acklin – 68440 Landser

MÉDECINS :
Dr De La Torre : 03-89-81-30-48
Dr Elgard : 03-89-81-40-55
Dr Moser : 03-89-81-38-22

PHARMACIE :
M. et Mme Beck : 03-89-81-35-34

DENTISTE :
M. Fulhaber : 03-89-81-40-40

KINÉSITHÉRAPEUTE
Mme Wrona : 03-89-81-32-07

PÉDICURE-PODOLOGUE
Mme Fouquet : 03-89-38-70-29

INFIRMIÈRES
Mme Kleindienst
et Mme Thuet : 03-89-38-32-47

MÉDECIN RANTZWILLER
M. Dangel : 03-89-81-64-69

INFIRMIÈRE RANTZWILLER
Mme Budar : 03-89-81-00-98

CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE SAINT-LOUIS
Tél. 03-89-70-91-80

VÉTÉRINAIRE à domicile
2 rue du Milieu
Madame Andréa Luge-Entz
Tél. 03-89-81-49-61
Port. 06-08-70-17-92

SPA MULHOUSE
21 rue du 6ème
Rgt de Tirailleurs Marocains
Tél. 03-89-33-19-50

Monsieur le Maire, Mesdames
et Messieurs les Adjoints,
tout le Conseil Municipal
et l'ensemble du personnel communal
vous souhaitent une

Bonne et Heureuse année 2017